

PRISE EN CHARGE DES ELEVES EN DIFFICULTE

Introduction

Le présent vade-mecum comporte deux volets :

- des éléments observables, non exhaustifs, mais permettant de poser un premier diagnostic,
- des fiches-actions, ne constituant pas une réponse mécanique, mais permettant au chef d'établissement et ses équipes de définir des pistes de réflexion et d'action.

Ce vade-mecum entend articuler deux logiques :

- proposer une cohérence temporelle en s'appuyant sur les trois volets suivants : « prévenir – accompagner – remédier »,
- conjuguer des niveaux d'intervention dans différents cadres
 - o le professeur dans sa classe
 - o l'équipe enseignante responsable de la classe
 - o le chef d'établissement et les équipes
 - o le réseau d'établissements - l'établissement et les partenaires

Ce vade-mecum peut servir de base de travail en conseil pédagogique lors de la discussion et de l'élaboration de la politique de l'établissement en matière de prise en charge de la difficulté.

Quelles difficultés ?

Eléments observables

- **Elève éprouvant des difficultés d'apprentissage**
 - pas de prise de parole
 - difficulté d'acquisition des compétences
 - les difficultés ne sont pas identifiées et/ou sont niées par l'élève
 - l'élève est systématiquement en retrait des premiers rangs
 - récurrence des questions de l'élève traduisant des difficultés de compréhension
 - récurrence des questions de l'élève involontairement décalées
 - les résultats de l'élève sont en baisse
 - l'élève vient en cours sans ses affaires
 - l'élève ne fait pas ses devoirs

- **Elève perturbateur : d'élève à élève - d'élève à enseignant - d'élève à élève et à enseignant**
 - retards
 - perturbe la chaîne de distribution des documents
 - se lève de façon intempestive ou se déplace sans autorisation de l'enseignant
 - prend la parole de façon délibérément intempestive
 - se moque des réponses d'autres camarades
 - ne respecte pas le plan de classe fixé par l'enseignant
 - remet en cause systématiquement la parole de l'enseignant
 - incite les camarades à ne pas effectuer les tâches demandées
 - bruits
 - insultes
 - jets de projectiles
 - provocation physique
 - attitude inappropriée dans l'établissement (interclasses, pauses, repas, activités artistiques et sportives) : opposition fréquente à l'adulte et/ou aux camarades, non respect du règlement intérieur

- **Elève changeant d'attitude**
 - retards
 - baisse de l'attention
 - changement notable de position dans la salle de classe (du centre vers les côtés, de l'avant à l'arrière)
 - résultats en baisse
 - prise de parole se raréfiant ou devenant inexistante
 - isolement par rapport au groupe dans la classe et en dehors (pauses, repas, activités artistiques et sportives)
 - l'élève et sa famille sont difficilement joignables ou non joignables

- **Elève absentéiste / décrocheur**
 - absences ciblées sur une discipline
 - absences perlées
 - absences de longue durée
 - l'élève et sa famille sont difficilement joignables ou non joignables

LE PROFESSEUR DANS SA CLASSE

Prévenir

- Ai-je rapidement identifié chaque élève individuellement ?
- Ai-je accueilli les élèves de façon à marquer l'entrée en classe ?
- Ai-je mis en place des temps d'accueil et de bilan qui permettent de marquer le début et la fin de l'heure de cours ?
- Ai-je réfléchi à la place des élèves en difficulté dans la classe ?
- Ai-je précisé les règles de la classe et le règlement intérieur de l'établissement ?
- Ai-je consulté la validation du LPC ?
- Ai-je suivi les protocoles (PAI, PPS) ?
- Ai-je procédé à un repérage des élèves en difficulté en début d'année ?
 - enquête LYCAM (« le lycée ça m'intéresse »)
 - entretiens systématiques des publics à risque à la rentrée
 - repérage et bilan précoces
 - diagnostic de classe

Accompagner

- Ai-je envisagé d'appliquer une différenciation pédagogique et laquelle ?
- Ai-je proposé des activités pédagogiques et évaluations personnalisées dans le cadre du socle commun et au-delà ?
- Ai-je proposé des supports pédagogiques personnalisés et adaptés ?
- La dimension méthodologique est-elle prise en compte et explicitement travaillée avec les élèves ?
- Ai-je mené un entretien individualisé en fin d'heure de cours en cas de difficulté comportementale repérée ?

Remédier

- Valorisation des efforts et/ou progrès remarquables, investissement l'élève de certaines responsabilités sur le plan du fonctionnement de la classe et/ou pédagogique
- Changement de place dans la classe
- Exclusion temporaire de cours

Outils, ressources

- Mutualisation et échanges de pratiques dans la tenue de classe et la gestion des punitions
- Vade-mecum et fiches ressources sur les nouvelles sanctions disciplinaires
<http://eduscol.education.fr/pid25976-cid47481/les-punitions-scolaires-et-les-sanctions-disciplinaires.html>
- Guide pratique « Réagir face aux violences en milieu scolaire »
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/27/9/guide_reagir_115279.pdf

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE RESPONSABLE DE LA CLASSE

Prévenir

Premiers éléments de diagnostic

- Quels sont les signes concrets de la difficulté, identifiés de façon collective et convergente ?
- Disposons-nous d'éléments sur l'origine de ces difficultés (cognitive, médicale, familiale, linguistique) ?
- Quelle est la place de l'élève dans le groupe classe (meneur, neutre, passif) ?
- De quand datent les premiers signes de difficulté ? Ces premiers signes peuvent-ils être rattachés à un incident ou événement particulier dont l'équipe a connaissance ?
- Quels sont les interlocuteurs dans l'établissement pour les évoquer ?

Repérage de l'élève en difficulté et information de l'équipe

- Le professeur principal est-il informé, le chef d'établissement, l'assistante sociale (AS), le Conseiller Principal d'éducation (CPE), le Conseiller d'orientation Psychologue (COP) sont-ils consultés ?
- Avons-nous rencontré les parents ?
- Avons-nous pris connaissance du dossier (évaluations, Programme Personnalisé de réussite éducative (PPRE), commission de liaison école collège) ?
- L'élève bénéficie-t-il d'un accompagnement pédagogique, éducatif soutien, d'un service social classifié Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ?
- Avons-nous interrogé les parents sur une attitude observée en classe pendant la rencontre parent professeur ?

Travail sur la classe difficile en équipe

- Avons-nous travaillé en équipe sur le fonctionnement de la classe dans l'établissement ?
- Recherche d'une cohérence interne (dans l'établissement) et externe (avec autres établissements et partenaires) et d'une gradation dans les mesures mises en œuvre.

Accompagner

- Un temps de concertation en équipe au sujet des élèves en difficulté est-il prévu ?
- Rencontre des parents
- Coordination pédagogique entre tous les enseignants de l'équipe

Difficulté d'apprentissage

- Proposition de soutien, formalisation d'un Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)
- Accompagnement éducatif
- Aide personnalisée, accompagnement personnalisé, stages de remise à niveau
- Ecole ouverte
- Révisions de l'évaluation : réflexion sur le statut de la note et la notion de moyenne (révisions de l'évaluation et approche bienveillante des difficultés de l'élève)
- Dialogue, écoute active de l'élève, tutorat par un enseignant, régulier dans le temps et formalisé
- Tutorat entre pairs
- Elèves médiateurs

Perte de motivation, d'intérêt scolaire

- Entretien COP, AS
- Parcours de formation individualisé (PFI)

Difficulté comportementale

- Entretien CPE
- Entretien Chef d'établissement
- Fiche de suivi
- Commission éducative
- Entretien professeur principal, référent décrochage
- Dispositif Mission de lutte contre le décrochage scolaire MLDS
- Dispositif inter-établissements (type Haguenau)
- Equipe mobile de sécurité
- Educateur, médiateur scolaire
- Mobilisation des dispositifs relais

Remédier

- Harmonisation des appréciations formulées sur le bulletin
- Valorisation de l'élève : proposition de participation à un projet plus global
- Si nécessaire, établir une sanction proportionnée
- Travail supplémentaire
- Retenue
- Avertissement

Outils, ressources

- LYCAM - questionnaire « le lycée ça m'intéresse » -
- FIL concernant la différenciation pédagogique
- Fiche de suivi
- Vade-mecum « Les mesures de responsabilisation dans les établissements du second degré »
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sanctions_disciplinaires/27/5/Vade-mecum_mesures-responsabilisation-etablissements-second-degre_213275.pdf
- Guide pratique « Réagir face aux violences en milieu scolaire »
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/27/9/guide_reagir_115279.pdf

LE CHEF D'ETABLISSEMENT ET LES EQUIPES

Prévenir

- Le projet d'établissement intègre-t-il l'accompagnement de la difficulté scolaire ? Sous quelle forme ?
- Le conseil pédagogique aborde-t-il l'accompagnement de la difficulté scolaire ? (1er degré : réunion d'équipe éducative)
- Un protocole de repérage des élèves en difficultés est-il mis en place ?
- Y a-t-il une cellule de veille éducative interne à l'établissement ?
- Les modalités de circulation de la communication entre les adultes sont-elles explicitées et optimisées ? (mails, tableau en salle des profs, journal, scolarstace)
- Existe-t-il une mutualisation de séances types mobilisables dans le cadre de la prise en charge de la difficulté scolaire ?
- Une formation de type Formation d'initiative locale (FTP) ou Formation territoriale de proximité (FTP) est-elle mise en place ?
- Y a-t-il un travail sur le sentiment d'appartenance à l'établissement impliquant tous les élèves ?
- Quelle place est faite pour les MDL, CVL, formation de délégués de classe, d'élèves médiateurs ?
- La mallette des parents est-elle utilisée ?
- Une remise des bulletins en main propre aux parents est-elle effectuée ?
- Y a-t-il des journées d'intégration (semaines, séjour, entretiens systématiques faisant une place à l'élève en tant que personne)
- Un travail d'actualisation du règlement intérieur est-il mené ?
- Existe-t-il une version synthétique du règlement intérieur (10 règles essentielles), établie avec les élèves, retravaillée chaque année ?
- Elaboration d'un document simple à destination des parents (liste d'attitudes essentielles aidant la réussite de l'élève)
- Mise en cohérence de l'établissement : définition d'exigences, d'attentes et de règles communes et explicites (retard, tenue vestimentaire, politesse)
- Heure de vie de classe ?
- Une procédure d'accueil et d'intégration à la classe de l'élève arrivant en cours d'année (déménagement ou exclusion) a-t-elle été élaborée ?
- Travail sur l'image de l'établissement et sur le sentiment d'appartenance des élèves (décoration, participation à la vie de l'établissement, notamment des élèves identifiés comme potentiellement en difficulté)
- Un lien régulier avec les forces de l'ordre est-il entretenu ?

Accompagner

- Des décroissements horizontaux ou verticaux (modules inter niveaux par groupe de compétence, ou alignement de classes sur une discipline dans le but de pouvoir travailler par besoin) ?
- Groupes réduits d'élèves
- Dispositif en 6^{ème} : aide en français, rencontre avec les parents
- Projets transversaux ou interdisciplinaires (Travaux personnels encadrés (TPE), Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), réponses à des concours, mini entreprises, actions solidaires, organisations de sorties pédagogiques)
- LATI, DAP, dispositif de prise en charge individuel : dispositif d'écoute, de compréhension des comportements, dispositif de remédiation individualisée ?
- Un coordonnateur « dispositif d'aide ou de remédiation de élèves en difficulté » ?
- Accompagner l'élève vers les professionnels spécialisés
- Un professeur ressource élèves à besoins particuliers est-il identifié ?
- Une valorisation particulière des mérites des élèves est-elle mise en place : remises de prix, présentations publiques de projets ?
- L'aménagement de l'emploi du temps
- PFI
- Un groupe de pilotage, c'est-à-dire la possibilité d'échanger régulièrement d'une manière formelle autour de la question de la difficulté scolaire, est-il mis en place ?
- Formalisation d'un parcours scolaire adapté (emploi du temps adapté, objectifs d'acquisition adaptés, supports pédagogiques et évaluations adaptées...)
- La commission éducative (alternative pédagogique à conseil de discipline ; établissement + famille + élève + représentant parents d'élève débouche-t-elle sur un contrat ?
- Y a-t-il une procédure d'accueil formalisée (2 enseignants : un interlocuteur, un observateur), sur invitation, après avoir rempli un questionnaire ; entretiens suivis de comptes-rendus oraux sur les élèves entendus, avec croisement des informations de dossier ?
- Identification et mutualisation des ressources humaines et des pratiques pédagogiques

Remédier

- Rencontre avec la famille : présentation des aides pédagogiques proposées à l'enfant
- Préparation de l'orientation : programme pluriannuel de mise en œuvre du PIODMEP (appelé antérieurement PDMF) dans l'établissement
- Mise en cohérence des échelles de sanction et du mode de gestion des sanctions établi au niveau de l'établissement : à quel niveau est attribuée la sanction, par qui (cf. Circ. 2011-111 du 1^{er} août 2011) ?
- Utilisation du panel des sanctions plutôt que recours *quasi* exclusif au conseil de discipline et à l'exclusion
- Le chef d'établissement s'est-il rapproché du Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (CASNAV)
- Isolement d'un élève
- Travail d'intérêt général
- Exclusion temporaire de l'établissement
- Conseil de discipline
- Signalements
 - absentéiste
 - décrocheur
 - enfance en danger
 - incident (plainte, soin, préjudice financier ou autre fait grave type insulte à personne représentant l'autorité)

Outils, ressources

- Appui des corps d'inspection dans la prise en charge de la difficulté scolaire
- Classeur ressources de l'établissement : fiches documents ou autres supports mobilisables dans le cadre de la prise en charge de la difficulté scolaire
- Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (CASNAV)
- Personnel mobilisable dans les dispositifs spécifiques de l'établissement : SEGPA, UP2A, ULIS, classe relais, MGI
- Outil de diagnostic de la difficulté en termes de grille d'observation de l'élève
- PDMF / Webclasseur
- Candidature 3ème prépa pro
- Candidature DIMA
- Quelle place pour les corps d'inspections, en tant que personnes ressources hors disciplinaire
- Mémento « Conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire »
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/27/8/memento_infractions_115278.pdf
- Guide pratique « Réagir face aux violences en milieu scolaire »
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/27/9/guide_reagir_115279.pdf

LE RESEAU D'ETABLISSEMENTS

Prévenir

- Le GAD
- Le CESC
- La MGI
- Le CLEE
- Le RASED
- Le comité exécutif Education Prioritaire
- Opportunité de mettre en œuvre une FTP concernant la prise en charge d'élèves en difficulté ?
- Liaisons inter-degrés : travail entre établissements pour garantir la continuité scolaire et les modes de prise en charge qui fonctionnent (du CM2 en 6^{ème} ; de 3^{ème} en 2^{nde} GT ou 2^{nde} pro)
- Est-il possible de présenter les SEGPA (contenu et approche pédagogique) aux équipes des collèges demandeurs du GAD ?
- Un travail en commun autour des PPRE passerelles est-il mené ?
- Des co-animations au sein des classes existent-elles ? (professeurs des écoles et de collège)
- Une réunion de préparation de rentrée, durant laquelle (maître E&G, psychologue scolaire) et le « groupe de suivi d'élève » (direction, CPE, AS, infirmière, COP) se rencontrent en amont des constitutions de classe, est-elle prévue ?

Accompagner

- Liaison école-collège : accueil des CM2 au collège, PPRE passerelles, travail en commun des élèves de l'école et du collège sur des projets transversaux et travail en commun des professeurs pour des échanges pédagogiques
- Une expérimentation inter-établissements dans le cadre de la prévention du décrochage (échange de stagiaires PFI, échanges d'élèves, dispositif BRAVO) ?
 - soit pour découvrir des formations
 - soit pour sortir l'élève de son contexte et favoriser l'évolution de son comportement
- Des établissements ayant mis en œuvre des dispositifs spécifiques qui seraient susceptibles de mutualiser leur expérience ?
- Préparation à l'orientation
- Liaisons inter-degrés : travail entre établissements assurant la continuité scolaire des élèves et mise en cohérence des modes de prise en charge (du CM2 en 6^{ème} ; de 3^{ème} en 2^{nde} GT ou 2^{nde} pro)

Remédier

- Projets inter-établissements pour valoriser l'élève

Outils, ressources

- CARDIE
- Transmission inter-degrés des fiches de liaison LPC, PPRE passerelles, résultats scolaires, difficultés de comportement, problèmes médicaux, relation aux parents
- Formations des équipes (PAF, FIL, FTP) :
 - Prévention des risques psychosociaux
 - Gestion des conflits
 - Relation avec les élèves : apprendre à considérer l'individu dans sa globalité, avec son processus psychique propre, son mode d'apprentissage
 - Gestion de la dynamique de classe
 - Etude des stratégies de perturbation des cours pour éviter d'être mis en échec et adapter la prise en charge en classe
 - Relations avec les parents : écoute du point de vue des parents, valorisation de l'élève, réflexion partagée sur les modalités d'accompagnement qui s'avèrent efficaces pour l'élève au regard de ses problématiques propres
 - Enseignement et l'évaluation par compétences
 - Retour en classe à la sortie d'un dispositif type relais ou LATI en prolongeant l'évolution produite par le dispositif
- Entretien d'écoute des élèves
- Accompagnement dans la démarche de projet en interdisciplinarité

L'ETABLISSEMENT ET LES PARTENAIRES

Prévenir

- La cellule de veille « sécurité » (établissements, CSC, club de prévention, représentant du sous-préfet, gendarmerie, bailleur social, centre médico-social) et Cellule coordination sécurité (sur Strasbourg)
- CLSPD
- Réunions coordination territoriale prévention sécurité par quartier (initiative mairie avec les partenaires police, PJJ, établissements scolaires, justice, espace solidarité)
- Mise en œuvre de PRE ?
- Mise en œuvre de l'aide et de la remédiation ? (Centre Socioculturel, Association de prévention, Dossier « Fondation de France »,...)
- Proposition aux élèves de rencontres régulières avec un psychologue à destination des élèves et des familles ?
- Travail sur la représentation des forces de l'ordre (avec le CLJ, le BPDJ)
- La cellule de veille « sécurité » (établissements, CSC, club de prévention, représentant du sous-préfet, gendarmerie, bailleur social, centre médico-social) + Cellule coordination sécurité (sur Strasbourg)
- Travail de la parentalité

Accompagner

- Mobilisation de l'EMS pour l'accompagnement de classes et d'élèves en difficultés comportementales)
- Le REAAP
- Les dispositifs relais
- « L'information préoccupante » à la CRIP du Conseil général
- Le signalement « enfance en danger » au Procureur
- Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Les actions financées par les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ou les Fonds interministériels de prévention de la délinquance (FIPD) comme la médiation par les pairs
- Les actions financées par les Fonds d'intervention pour la prévention des violences scolaires (FIVS)

Remédier

- Alternative à la sanction : mesures de responsabilisation (ex stage Thémis, Horizon)

Outils, ressources

- EMS
- Associations : Thémis, Sahel Vert, Sépia
- CSC
- REAAP
- PJJ
- CLJ
- BPDJ
- La ligue de l'enseignement
- L'école des parents et des éducateurs
- La maison des adolescents
- La maison des parents
- Les points d'accueil écoute jeunes et les lieux d'écoute pour adolescents
- Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours)
- CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois)
- SOLEA (Service de transport de l'agglomération mulhousienne)

GLOSSAIRE

CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés
CE	Chef d'Etablissement
PP	Professeur Principal
CPE	Conseiller Principal d'Education
COP	Conseiller d'Orientation Psychologue
AS	Assistante Sociale
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
UPE2A	Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (ex-CLA)
ULIS	Unité Locale d'Inclusion Scolaire
DIMA	Dispositif d'Insertion aux Métiers en Alternance
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
PRE	Programme de Réussite Educative (politique de la ville)
PPRE	Programme Personnalisé de Réussite Educative (Education nationale)
PFI	Parcours de Formation Individualisé
LATI	Lieu d'Accueil Temporaire Individualisé
DAP	Dispositif d'Accompagnement Personnalisé
LPC	Livret Personnel de Compétences
FLE	Français Langue Etrangère
TPE	Travaux Personnels Encadrés
PIODMEP	Parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (remplace le PDMF)
PDMF	Parcours de Découverte des Métiers et des Formations
PPCP	Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel
RASED	Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté
SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MGI	Mission Générale d'Insertion
MDL	Maison Des Lycéens
CVL	Conseil de la Vie Lycéenne
GAD	Groupe d'Animation de District
CESC	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
CLEE	Comité Local Éducation Économie
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
FIPD	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
CARDIE	Conseiller Académique en Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation
FIL	Formation d'Initiative Locale
FTP	Formation Territoriale de Proximité
PAF	Plan Annuel de Formation
EMS	Equipe Mobile de Sécurité
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
CRIP	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (Conseil général)
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
BPDJ	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
CLJ	Centre de Loisirs de la Jeunesse
CSC	Centre Social et Culturel
CSF	Centre Social et Familial